



Fonds De Commerce De Prêt-À-Porter La Rochelle Centre-Ville

Publié sur actify.fr le mars 31, 2026

68 vues

Adresse:

49, rue des Merciers

Date de fin de commercialisation:

26/04/2026

Date limite de dépôt des offres:

24/04/2026

Etude:

Lex MJ

1154-5025809. Par jugement en date du 4 mars 2026, le Tribunal de commerce de Rennes a prononcé la liquidation judiciaire de la SAS JOROCHE et la SELARL LEX MJ, prise en la personne de Maître Sarah RODIER, a été désignée en qualité de Liquidateur.

La SAS JOROCHE a exploité un fonds de commerce de prêt à porter à LA ROCHELLE. Conformément aux dispositions des articles L.642-19, L.642-22 et R.641-30 du Code de commerce, il est envisagé de procéder à la cession de l'actif suivant :

FONDS DE COMMERCE SAS JOROCHE

49, rue des Merciers 17000 LA ROCHELLE

« Négoce de prêt à porter hommes, femmes, enfants et accessoires s'y rapportant »

PERIMETRE DE LA CESSION ENVISAGEE

X Actifs corporels selon inventaire du commissaire de justice

X Droit au bail :

Le droit au bail porte sur les locaux situés 49, rue des Merciers 17000 LA ROCHELLE.



Description :

- Un local au rez-de-chaussée à usage de magasin d'environ 62 m²,
- Au 1er étage : un bureau donnant sur la rue des Merciers, salle d'exposition suivie d'une petite salle à usage de réserve et d'un WC, d'environ 65,40 m² et verrière d'environ 6 m²,
- Au 2ème étage : vaste réserve d'environ 65,40 m²,
- Au 3ème étage : grenier d'environ 65,40 m².

Destination du bail : « Négoce de prêt à porter hommes, femmes, enfants et accessoires s'y rapportant ».

Durée du bail : 10 années prenant effet le 18/09/2017 jusqu'au 17/09/2027.

Loyer : 13 684,93 € HT par trimestre.

Dépôt de garantie : 12.000 €.

Clause de solidarité cédant-cessionnaire inapplicable (article L.641-12 du Code de commerce).

Formalisme de l'acte de cession : acte authentique

Clientèle et achalandage